la cgt NOUVELLE AQUITAINE

L'ÉCHO EN RÉGION

Comité régional CGT de la Nouvelle-Aquitaine

N°23 | Novembre 2026



Rassemblement de soutien aux salariés de Legrand

À LA UNE
Historique du partenariat Macif/CGT

INTERNATIONAL
La paix, un droit, une exigence sociale et syndicale

CULTURE
Uzeste 2026, malgré le contexte, une Hestejada de solidarité



DOSSIER

INCENDIES EN GIRONDE ET DANS LES LANDES

Edito



De nos territoires à nos lieux d'études et de travail, construisons la riposte !

Dans les mobilisations interprofessionnelles et unitaires, faisons entendre notre colère et nos revendications !

Les incendies qui ont frappé notre région et notamment la Gironde et les Landes, ont laissé des traces profondes dans nos territoires. Au-delà des dégâts environnementaux, ce sont des emplois, des activités économiques, des services et des conditions de vie qui sont fragilisés voire anéantis. Face à ces catastrophes, la solidarité qui s'est exprimée est indispensable, mais elle ne peut suffire sans une véritable politique publique de prévention, de protection et de reconstruction. L'argent public doit répondre aux besoins des populations, préserver les emplois et soutenir durablement nos territoires, et non alimenter les profits privés. Il faut un grand plan de reconstruction des infrastructures, des bâtiments et des habitations qui tienne compte des défis environnementaux et sociaux de notre époque.

Dans la même veine, les mobilisations lycéennes et étudiantes expriment une colère légitime et profonde. Précarité, difficultés d'accès aux études, coût du logement, incertitudes sur l'avenir : la jeunesse refuse de subir des choix politiques qui sacrifient ses perspectives. Elle revendique le droit d'étudier, de vivre dignement et de construire son avenir. Ces aspirations rejoignent celles des salarié·e·s : des emplois stables, des salaires permettant de vivre, des services publics accessibles et des droits renforcés.

La crise démocratique, politique et sociale à laquelle nous faisons face n'est pas une fatalité. Elle prend ses racines dans les choix économiques qui privilégient la rentabilité financière au détriment de l'intérêt général. Pendant que les besoins sociaux, éducatifs et environnementaux augmentent, les politiques d'austérité fragilisent les services publics et font peser toujours davantage les efforts sur les travailleur·euse·s, les jeunes, les retraité·e·s et les ménages populaires.

C'est pourquoi les mobilisations en cours ou en construction par la CGT constituent des rendez-vous importants. Face aux reculs sociaux, aux inégalités et à la dégradation de nos conditions de vie, nous devons faire entendre une autre voix : celle du monde du travail, de la jeunesse et de toutes celles et ceux qui refusent de subir.

La CGT porte des exigences claires : des moyens pour les services publics, des emplois de qualité, des salaires dignes, des formations accessibles, une véritable politique industrielle et des investissements à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux. Nous voulons des territoires vivants, capables de répondre aux besoins de toutes et tous, et non soumis aux exigences de profitabilité.

Des incendies aux mobilisations de la jeunesse, un même enjeu se dessine : reprendre la main sur nos vies et sur nos choix collectifs. Pour cela, continuons de construire la solidarité intergénérationnelle, créons les conditions de la convergence des luttes et de mobilisations ancrées dans les entreprises et administrations.

Faisions entendre la voix du monde du travail et de la jeunesse. **Tous ensemble, dans l'unité et la solidarité, faisons avancer les revendications des travailleur·euse·s !**

Boris Plazzi

Sommaire

Editorial p2

À la Une
Historique du partenariat Macif/CGT p3

International
La paix, un droit, une exigence sociale et syndicale p4-5

Territoire
Comité général de la CGT 17 p6

Publicité
Diagoris p10

Territoire
Comité général de la CGT 40 p11

Culture
Uzeste 2026, malgré le contexte, une hestejada de solidarité p12-13
Organisation du secrétariat administratif p13

Régional
Rassemblement de soutien au salariés de Legrand p14-15

DOSSIER
Incendies en Gironde et dans les Landesp7-9

Directrice de publication : Samantha Dumousseau
Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE
Mise en page : Service Communication CGT NA
Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges

Projet financé par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

HISTORIQUE DU PARTENARIAT MACIF/CGT

Le rapprochement entre la Macif et la CGT s'inscrit dans la rencontre, dès les années 1970, entre le mouvement mutualiste et le mouvement syndical.

En 1973, des représentants de la CGT participent à la défense d'une gouvernance plus représentative des salariés au sein de la Macif.

Cette démarche aboutit en 1982 à la signature d'un premier accord de partenariat entre les deux organisations, fondé sur des valeurs communes de solidarité, de protection sociale et de gestion mutualiste.

Depuis plus de quarante ans, ce partenariat se traduit par la participation de représentants issus de la CGT à la gouvernance de la mutuelle et par des garanties adaptées à l'activité syndicale.

Ces garanties couvrent notamment certains accidents survenus lors d'actions militantes, la responsabilité civile liée aux mandats syndicaux et l'assistance lors de déplacements. L'objectif reste de sécuriser l'engagement des adhérents tout en promouvant une assurance sans but lucratif, gouvernée selon le principe « un sociétaire, une voix ».

Les élections des délégués de sociétaire auront lieu fin 2028 pour une prise de mandat au 1er janvier 2029. Cette échéance doit être préparée dès maintenant.

Pour notre région, il nous faudra mandater 17 à 18 délégué·e·s (au minimum 1 délégué.e par département si possible). Les unions départementales vont recevoir l'appel à candidatures avec la fiche mandat.

RÔLE DU DÉLÉGUÉ DE SOCIÉTAIRES MACIF

Élu pour quatre ans, le délégué de sociétaires est un sociétaire bénévole qui représente les assurés dans le fonctionnement démocratique de la Macif. Ses missions principales sont les suivantes :

- **Être à l'écoute des sociétaires** : recueillir leurs attentes, leurs difficultés, leurs idées et leurs besoins concernant les garanties, les services, la prévention ou la solidarité.
- **Porter leur parole** : transmettre ces observations aux instances régionales et nationales afin qu'elles puissent contribuer aux orientations, à l'évolution des contrats et à une politique tarifaire équitable.
- **Créer un lien de proximité** : dialoguer avec les sociétaires tout au long de l'année, expliquer le modèle mutualiste et faciliter les échanges avec la Macif, sans se substituer aux conseillers chargés des contrats et des sinistres.
- **Concevoir et animer des actions mutualistes** : participer à des initiatives locales d'information, de prévention et de solidarité, par exemple sur la sécurité routière, les risques domestiques, la santé, l'environnement ou l'inclusion.
- **Faire connaître les engagements de la Macif** : promouvoir dans son territoire les valeurs de solidarité, de responsabilité et de démocratie mutualiste, ainsi que les actions menées au bénéfice des sociétaires et du public.
- **Participer à la gouvernance** : selon qu'il est délégué de proximité ou délégué national, contribuer à l'animation du réseau des élus, siéger à l'assemblée générale, voter les résolutions et participer à l'élection des membres du conseil d'administration.
- **Rendre compte de son mandat** : partager les informations utiles avec les sociétaires et les autres délégués, suivre les actions engagées et veiller à ce que les décisions restent en phase avec les besoins du terrain.
- **Rendre compte de son mandat** : en lien avec la charte de l'élu et mandaté de la CGT.

Laurent Jacquelin

International



LA PAIX, UN DROIT, UNE EXIGENCE SOCIALE ET SYNDICALE

Face à la multiplication des conflits, à la course aux armements et à la montée des tensions internationales, la CGT réaffirme une conviction : il n'y aura pas de paix durable sans justice sociale, coopération entre les peuples et désarmement. Défendre la paix, c'est aussi défendre les travailleur·euse·s et leur avenir.

Le monde connaît aujourd'hui une recrudescence inquiétante des conflits armés. Plusieurs dizaines de conflits sont actuellement recensés en Europe de l'Est, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie. Selon les données, 61 conflits armés impliquant au moins un État sont actuellement actifs dans le monde, un niveau inédit depuis 1946. Si l'on prend en compte l'ensemble des violences organisées, ce sont près d'une centaine de conflits qui touchent aujourd'hui différentes régions du monde. Plus d'une personne sur huit serait désormais exposée à la guerre sous une forme ou une autre.

Ukraine, Palestine, Iran, Soudan, Yémen, Syrie, Sahel, Myanmar, Afghanistan… Derrière ces noms et ces cartes se trouvent des millions de femmes, d'hommes et d'enfants confrontés à la mort, aux destructions, aux déplacements forcés, à la pauvreté et à la privation de leurs droits. Les guerres ne sont jamais abstraites. Elles frappent d'abord les populations civiles et les travailleur·euse·s, quelles que soient leurs origines.

La paix ne peut pas être réduite à l'absence de guerre

Pour la CGT, la paix constitue un véritable droit humain et une condition du progrès social. Elle ne peut être réduite à l'absence de combats. Une paix juste et durable repose sur la coopération, la solidarité, la démocratie et la satisfaction des besoins fondamentaux. À l'inverse, la misère, le chômage, les inégalités, la pauvreté et les atteintes aux droits alimentent les tensions et fragilisent les sociétés.

C'est pourquoi la question de la paix concerne pleinement le mouvement syndical. Défendre les salaires, l'emploi, la protection sociale, les services publics, l'accès à la santé, à l'éducation, au logement et à la culture participe aussi à la construction de sociétés plus pacifiques. Les déséquilibres sociaux, économiques, démocratiques et environnementaux constituent autant de facteurs susceptibles d'aggraver les tensions et les conflits.

La CGT refuse donc de considérer la paix comme une question éloignée des préoccupations quotidiennes des travailleur·euse·s. Il n'y a pas de justice sociale sans paix durable, et il ne peut y avoir de paix durable sans justice sociale.

Refuser la logique de guerre et la course aux armements

Dans un monde marqué par la montée des tensions, une autre logique s'impose pourtant : celle du réarmement. Les budgets militaires progressent tandis que les moyens consacrés à la santé, à l'éducation, au logement social ou aux transports sont soumis à de fortes contraintes.

La CGT conteste cette fuite en avant. Les dépenses consacrées à la guerre représentent autant de moyens qui ne répondent pas aux besoins des populations. Le développement d'un complexe militaro-industriel soumis aux logiques de rentabilité et de profit pose également la question du contrôle démocratique de l'utilisation de l'argent public.

Le commerce des armes contribue à la déstabilisation et au surarmement. Pour la CGT, les armes ne peuvent être considérées comme une marchandise. Leur fabrication, leur commerce et leur exportation doivent faire l'objet d'un véritable contrôle démocratique.

Cette exigence prend une dimension particulière lorsqu'il s'agit des armes nucléaires. La CGT rappelle son opposition constante à ces armes et demande que la France signe et ratifie le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU en 2017. Elle défend également l'élimination des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques.

Faire vivre le droit international et le multilatéralisme

La construction de la paix passe également par le respect du droit international. Créée en 1945 pour préserver la paix et la sécurité internationales, l'Organisation des Nations unies porte le principe du règlement pacifique des différends et condamne le recours à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique des États.

Pour la CGT, l'ONU doit retrouver toute sa place dans la prévention et le règlement des conflits. Cela implique de renforcer le multilatéralisme et de privilégier le dialogue, la diplomatie et la coopération plutôt que les interventions unilatérales et les logiques de confrontation. La CGT défend notamment une réforme profonde du système des Nations unies, avec une représentation plus équilibrée des différentes régions du monde et un renforcement du rôle de l'Assemblée générale.

Dans cette perspective, la CGT réaffirme également sa revendication de dissolution de l'OTAN et de sortie de la France de cette alliance militaire. Il s'agit de rompre avec les logiques de blocs et de construire une politique internationale fondée sur la coopération et l'indépendance.

Réorienter les moyens vers les besoins humains

Construire une économie de paix suppose de faire d'autres choix. Les milliards consacrés au réarmement doivent pouvoir être réorientés vers les besoins essentiels : santé, éducation, logement, transports, culture, protection de l'environnement et services publics.

La question industrielle est également déterminante. La CGT propose la création d'un pôle public national de défense, placé sous le contrôle du Parlement, des salarié·e·s et des citoyen·ne·s. L'objectif est de reprendre la maîtrise publique des activités stratégiques liées à la défense, de sortir les choix industriels de la seule logique de rentabilité et de développer la dualité des technologies, en favorisant également les productions civiles.

Cette proposition ouvre une perspective pour les salarié·e·s des industries concernées. Il ne s'agit pas d'opposer emploi et paix, mais au contraire de garantir des emplois utiles, qualifiés et durables, en mettant les capacités industrielles et scientifiques au service des besoins de la population et de la souveraineté industrielle.

La démocratie doit également s'exercer dans l'entreprise. La CGT revendique de nouveaux droits pour permettre aux salarié·e·s d'intervenir sur les choix stratégiques des entreprises liées à la défense, ainsi qu'un contrôle renforcé sur les exportations d'armes.

La paix est aussi une bataille syndicale

La CGT n'entend pas rester spectatrice face à l'évolution du monde. Le mouvement syndical possède une responsabilité particulière : créer des solidarités entre travailleur·euse·s, développer les coopérations internationales et faire progresser une culture de paix.

L'expérience de la CGT montre que cette mobilisation est possible. En janvier 2025, une conférence pour la paix a réuni plus de 300 personnes autour notamment de représentants de Nihon Hidankyo, organisation japonaise de survivants des bombardements atomiques récompensée du prix Nobel de la paix en 2024 pour son combat en faveur d'un monde sans armes nucléaires.

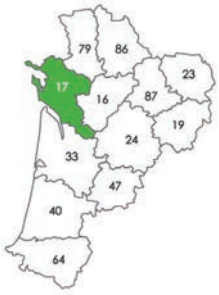
La CGT travaille également avec les organisations syndicales internationales, les associations et les forces engagées pour la paix, notamment le Mouvement de la Paix. Cette coopération est essentielle pour faire grandir une mobilisation populaire capable de s'opposer aux logiques de guerre et de militarisation.

La paix ne se décrète pas. Elle se construit. Elle se construit par la justice sociale, par le respect des droits des peuples, par la coopération, par le désarmement et par la démocratie. Elle se construit en refusant que les travailleur·euse·s paient le prix des guerres et que les besoins humains soient sacrifiés au profit de la militarisation.

Dans un monde traversé par les crises, les rivalités de puissance et la montée des nationalismes, porter cette exigence est une responsabilité syndicale. Défendre la paix, c'est défendre l'humanité, les droits sociaux et l'avenir des générations futures.

Pour la CGT, la paix est un droit. La justice sociale en est une condition. Le désarmement et la coopération en sont le chemin.

Boris Plazzi



COMITÉ GÉNÉRAL DE LA CGT 17

En Charente-Maritime une CGT mobilisée, une CGT qui agit.
Le Comité général de la CGT de Charente-Maritime, réuni le 10 septembre, a rassemblé près de 120 camarades issu·e·s de 40 syndicats et 7 Unions Locales.





Cette participation importante témoigne de la vitalité de notre organisation et surtout de notre volonté collective d'agir, de défendre les salarié·e·s et de faire vivre nos revendications sur l'ensemble du département. Dans une période où les difficultés de pouvoir d'achat persistent, où les services publics sont fragilisés, où l'emploi et les conditions de travail sont menacés, nous devons plus que jamais être présents sur le terrain.

Face à ces attaques, la résignation n'est pas une réponse. L'action collective et la construction du rapport de force restent nos meilleurs outils.

Les luttes menées dans notre département en sont la preuve. À Legrand à Lagord, les salarié·e·s se mobilisent pour défendre l'emploi industriel et l'avenir de leur site menacé de fermeture. À l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély, personnels, usager·ère·s et élu·e·s se battent pour préserver le bloc opératoire et l'accès aux soins de proximité. Au Super U de Tonnay-Charente, la création d'une représentation CGT au CSE, avec deux élus titulaires et deux suppléants, démontre concrètement que la syndicalisation et l'organisation collective permettent d'obtenir des résultats.

Ces luttes sont différentes, mais elles portent toutes le même message, lorsque les salarié·e·s s'organisent, se syndiquent et agissent ensemble, ils peuvent faire bouger les choses. Notre responsabilité est donc de poursuivre et d'amplifier cette dynamique. Les prochaines mobilisations dans l'Énergie, chez les Cheminots, pour la Paix, dans la Fonction Publique ou encore avec les retraité·e·s seront autant d'occasions de construire ensemble le rapport de force. Cela passe aussi par le renforcement de notre organisation.

La syndicalisation reste une priorité, aller à la rencontre des salarié·e·s, créer de nouvelles bases syndicales, accompagner les militant·e·s, former et donner à chacune et chacun les moyens de s'engager, c'est ainsi que nous construirons une CGT plus forte et plus présente. Notre organisation doit également se préparer aux évolutions à venir.

Le déploiement du CoGiTiel V2, l'accompagnement des syndicats et la préparation du prochain congrès de l'Union Départementale, désormais prévu en octobre 2027, participent à cette volonté de consolider notre fonctionnement et de préparer l'avenir.

Notre Comité général a donc confirmé une réalité, en Charente-Maritime, la CGT est bien présente, mobilisée et déterminée.

À nous maintenant de faire grandir cette dynamique, de renforcer nos syndicats et de poursuivre notre implantation dans les entreprises, les services publics et les territoires.

Notre Comité général du 10 septembre aura ainsi permis de faire le point sur les luttes en cours, de partager les expériences, de préparer les prochaines échéances et d'échanger sur l'avenir de notre organisation.

Parce que rien ne nous sera donné, parce que rien n'est jamais définitivement acquis, c'est ensemble, par notre engagement et notre mobilisation, que nous construirons les victoires de demain.

Rien n'est acquis, mais tout reste à construire et à gagner collectivement.

Yvonne Gaborit

INCENDIES EN GIRONDE ET DANS LES LANDES

DOSSIER DOSSIER DOSSIER DOSSIER DOSSIER

FACE À LA CATASTROPHE, L'URGENCE SOCIALE, SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

ÉDITORIAL ET BILAN GLOBAL DE LA CRISE

L'urgence sociale, sanitaire et économique face aux méga-incendies de Gironde et des Landes.

HOMMAGE AU DÉVOUEMENT DES TRAVAILLEURS ET DES SECOURS

L'incendie dévastateur qui a ravagé 42 000 hectares en Gironde et dans les Landes a conduit à l'évacuation de plus de 200 000 personnes et blessé plus de 100 sapeurs-pompiers. Dès le premier jour, les services de secours, les forces de sécurité, les agents publics des collectivités, les élus et les bénévoles ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel. Les organisations syndicales saluent chaleureusement cet engagement solidaire face au manque chronique de moyens.

Un choc systémique pour les bassins d'emploi et les travailleurs.

Les incendies hors norme subis par le territoire constituent une crise humaine, environnementale et économique d'une gravité inédite. Plus de 100 000 travailleurs (salariés du privé, agents publics, travailleurs saisonniers et intérimaires) sont directement affectés dans leur emploi, leurs conditions de travail, leur santé et leurs revenus.

La paralysie touche des secteurs clés de l'économie régionale et des services publics :

- **Filières économiques impactées :** La filière forêt-bois-papier, l'agriculture, la viticulture, le BTP, le tourisme, le transport ainsi que les services à la personne et l'aide à domicile.
- **Bilan des fermetures d'entreprises :** 23 000 établissements ont été contraints de fermer ou d'être évacués. Selon les chiffres gouvernementaux, près de 4 000 ont rouvert progressivement, mais 82 000 salariés ont subi des déplacements ou des interruptions de travail directes.
- **Exposition sanitaire majeure :** De nombreux salariés et agents publics intervenant sur le sinistre ou travaillant en extérieur demeurent fortement exposés aux fumées toxiques, aux suies, à la chaleur extrême et aux résidus polluants.
- **Le secteur de la culture :** impacté par les conséquences des incendies et aussi de la canicule avec l'interdiction de manifestation et d'initiative dans les communes forestière... Impact économique pour les territoires ainsi que pour les travailleurs de la culture... artistes et intermittents.

CHIFFRES CLÉS DE LA CRISE EN GIRONDE ET DANS LES LANDES

Indicateur territorial	Bilan & Impact comptabilisé
Superficie ravagée & Évacuations	42 000 hectares brûlés \| Plus de 200 000 personnes évacuées
Travailleurs impactés	Plus de 100 000 salariés, saisonniers et agents publics touchés
Établissements & Évacuations pro.	23 000 établissements fermés/évacués \| 82 000 salariés déplacés
Sapeurs-pompiers & Secours	Plus de 100 pompiers blessés au combat contre les flammes

RETOURS DU TERRAIN : RADIOGRAPHIE SECTORIELLE

1. Énergie et Réseaux de Distribution (ENEDIS, RTE, GRDF, DRAQN)

Les réseaux électriques et gaziers subissent une charge de travail colossale :

- Réseau RTE et Électricité : Visite d'urgence effectuée par hélicoptère pour contrôler la ligne haute tension à 125 000 Volts qui alimente tout le secteur.
- ENEDIS et Postes impactés : 19 postes contrôlés à cette date, 180 postes électriques touchés et de nombreux coffrets individuels fondus par la chaleur.
- Distribution Gaz (GRDF) : Intervention individuelle obligatoire pour réalimenter en gaz 15 000 usagers un par un.
- Renforts et Service Public : Mobilisation inter-syndicale nationale pour accueillir les renforts sur Arès. La CGT défend le tarif agent et démontre l'importance capitale du service public en temps de crise.

2. Services Publics, Transports et Administrations

- La Poste (FAPT CGT) : Inadmissible exigence de la direction imposant le rattrapage des jours non travaillés aux salariés évacués. La CGT dénonce fermement cette « double peine ».
- Mairie de Bordeaux (Territoriaux) : Mise en place d'Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) « Canicule / Sinistre » pour les agents municipaux sinistrés ou empêchés de se déplacer.
- Administrations et Télécoms : Télétravail étendu et dispense de présence sur site accordés aux agents du CEREMA, de la DREAL, d'Orange et de Free.

3. Industrie et Entreprises Privées du Territoire

- Smurfit Kappa à Facture (Paperas) : Usine fermée dès samedi soir et la moitié des salariés évacués. La direction cantonne l'indemnisation à l'activité partielle à 60 %, tandis que la CGT du site se mobilise activement pour exiger le maintien de salaire à 100 %.
- CGI au Haillan (Prestataire Informatique) : Sur ce site informatique de 1 200 salariés, la direction a tenté d'exiger le retour des employés pour récupérer du matériel sur le site fermé. L'intervention des représentants du personnel (CSE) a stoppé cette manœuvre. La CGT exige le 100 % de salaire.
- La Monnaie de Pessac : Site industriel totalement fermé avec 15 salariés sinistrés à titre personnel.
- Dassault Aviation Mérignac : 9 salariés identifiés comme sinistrés sur le site.
- Plateforme Logistique de Cestas : Interpellation de la direction face aux fumées nocives ; l'ordre préfectoral a été nécessaire pour permettre l'évacuation des salariés. Dépôt de DGI par les camarades.

4. Santé au Travail, Protection et Action Sociale

Face aux carences constatées sur le terrain, la CGT est intervenue pour dénoncer l'insuffisance de la distribution de masques FFP2 et le manque de diffusion des consignes de prévention auprès des travailleurs exposés. Par ailleurs, la solidarité syndicale s'organise avec la collecte et l'acheminement de dons au gymnase Gérard Broca à Bacalan par le CMCAS de Béarn Bigorre.

REVENDICATIONS ET EXIGENCES SANITAIRES INTERSYNDICALES

1. Maintien intégral des salaires à 100 % (Refus de la double peine).

L'exigence centrale portée par la CGT et l'Intersyndicale concerne le maintien intégral des rémunérations pour tous les salariés placés en activité partielle ou impactés par les évacuations. De nombreux travailleurs subissant déjà des pertes matérielles ou familiales dues aux incendies ne peuvent supporter en plus une baisse de leurs revenus. Les entreprises ont les moyens de garantir ce 100 %.

2. Création d'une Cellule Territoriale de Suivi sous l'égide de l'État.

La CGT prend acte de l'initiative du Medef visant à réunir les acteurs sociaux, mais refuse qu'une réunion à la seule main d'une organisation patronale se substitue au rôle des pouvoirs publics. La CGT exige la mise en place immédiate d'une instance territoriale de suivi co-pilotée par la Préfète, la DREETS, les organisations syndicales, les employeurs et les collectivités.

3. Les 6 exigences sanitaires et réglementaires adressées à la DREETS.

Dans leur courrier conjoint transmis à la DREETS Nouvelle-Aquitaine le 31 juillet 2026, la CFDT et la CGT ont formulé 6 demandes impératives pour encadrer la reprise d'activité dans les zones sinistrées :

- **1. Fiche technique de reprise obligatoire :** Précisant les risques environnementaux (suies, amiante, particules fines), les seuils d'alerte et les mesures de prévention requises pour chaque secteur d'activité.
- **2. Rappel écrit des obligations légales :** Rappel explicite aux employeurs que l'évaluation des nouveaux risques impose la mise à jour obligatoire du Document Unique (DUERP) et la consultation préalable du CSE. Garantir l'exercice du droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent (DGI) et du droit de retrait sans sanction ni retenue de salaire.

- **3. Contrôles renforcés de l'Inspection du Travail :** Mobilisation massive des inspecteurs du travail pour effectuer des tournées de contrôle sur le terrain, prioritairement dans le BTP, le déblaiement, le nettoyage et l'agriculture.
- **4. Transparence absolue des mesures de pollution :** Réalisation de campagnes systématiques de prélèvements d'air et de sols, avec publication des résultats en accès libre et transparents pour l'ensemble des salariés et citoyens.
- **5. Communication ciblée TPE/PME et collectivités :** Envoi direct des consignes de prévention aux TPE, PME, branches professionnelles, chambres consulaires et services de santé au travail (MSA comprise).
- **6. Protection renforcée des salariés vulnérables :** Suivi médical renforcé et traçabilité des expositions pour les femmes enceintes et les salariés souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires.

PERSPECTIVES, RECONSTRUCTION ET PLAN D'ACTION

1. Orientation prioritaire des stocks de bois vers l'industrie nationale.

Concernant l'exploitation des immenses volumes de bois sinistrés ou coupes d'urgence, la CGT exige que ces ressources en bois soient orientées en priorité vers les outils industriels français qui en ont besoin pour maintenir ou relancer leur activité (à l'instar de l'usine papetière Fibre Excellence). Il est indispensable de soutenir l'emploi local et les filières de transformation de nos territoires plutôt que d'alimenter la spéculation.

2. Gouvernance paritaire et conditionnalité des fonds de reconstruction

Saisies par les organisations patronales d'une demande de fonds d'aide d'urgence, les organisations syndicales ont adressé un courrier officiel à la Préfète de Région, Sophie BROCAS. Si la nécessité du soutien économique n'est pas contestée, l'Intersyndicale pose des conditions fermes :

- Gouvernance paritaire des aides : Les instances de décision et de répartition des aides publiques doivent associer obligatoirement les représentants des salariés.
- Conditionnalité sociale et environnementale : Maintien intégral des emplois et des salaires, relogement des salariés sinistrés, respect strict des normes de santé au travail et engagements de transition écologique.

3. Grand Retour d'Expérience et Table Ronde d'Automne 2026

Au-delà de la gestion d'urgence, la CGT refuse le simple retour à l'identique. Elle formalise auprès des pouvoirs publics la demande d'organisation d'une grande Table Ronde dès l'automne 2026 réunissant les services de l'État, le SDIS, les collectivités et les organisations syndicales pour :

- Revoir la politique de gestion des risques majeurs : Tirer un bilan complet des dysfonctionnements et des réussites du réseau de secours et de santé.
- Renforcer les moyens du Service Public : Refonder les moyens des services publics pour faire face au dérèglement climatique et assurer la protection durable des populations et des travailleurs.

LE COMITÉ RÉGIONAL CGT NOUVELLE-AQUITAINE A DES PROPOSITIONS

POUR PRÉPARER L'AVENIR, IL FAUT :

- Avoir la capacité d'anticiper les mégafeux. Construire un plan régional « prévention – protection – reconstruction » intégrant les enjeux sociaux et économiques. Faire de l'atténuation du changement climatique une priorité nationale et renforcer les services publics. L'adaptation au changement climatique ne suffira pas : il faut anticiper ses conséquences pour les travailleurs.
- Investir à très court terme dans une flotte de Canadair, mais aussi dans des camions spécialisés dans la lutte contre les feux de forêt. Le pays a besoin d'une filière industrielle pour renouveler et renforcer la flotte aérienne.
- Donner davantage de moyens à Météo-France, à l'ONF, aux SDIS et aux services publics. Des moyens doivent être mobilisés pour la prévention des incendies, l'entretien des forêts, les services de secours et la santé. Il faut également investir dans la recherche sur le climat et la forêt.
- Élaborer des protocoles d'alerte, d'information des salariés, de continuité d'activité et de protection des travailleurs, en maintenant leur rémunération à 100 % en cas de chômage partiel. Organiser régulièrement des exercices régionaux de préparation. La protection des salariés exposés à la chaleur, aux fumées, etc., est indispensable.
- Renforcer les prérogatives des CSE et rétablir les CHSCT dans les entreprises.
- Revoir les horaires de travail en période de canicule et prévoir les travaux aux heures les plus fraîches de la journée. Les modifications d'horaires doivent être négociées et donner lieu à une compensation.

Jérôme Cassaing
Boris Plazzi
Laurent Jacquelin

DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- consultation sur les orientations stratégique de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100%employeur)
- consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100%employeur)

** Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des évènements particuliers:

- consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique(80% employeur/20% CSE*)
- consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100%employeur)
- en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)
- dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

ARNAUD KIEFER

Responsable Relations Extérieures & Partenariats– Grand Sud

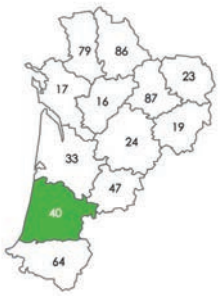
06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

DIAGORIS.FR

7 place du Pdt Thomas Wilson
31000 TOULOUSE

Centre Regus Les Grands Hommes
33000 BORDEAUX



COMITÉ GÉNÉRAL DE LA CGT 40



- **28 syndicats représentés**
- **51 délégué·e·s**
- **1 669 voix**

1. CONTEXTE ET COMBATS À VENIR

Face à l'austérité et au patronat : On subit des coupes budgétaires, des fermetures de lits et de la répression contre nos militants. La menace de l'extrême droite pour 2027 est bien présente tant au niveau national qu'international. Il faut riposter.

Les rendez-vous dans la rue et par la grève :

- 29 septembre : Grève et manifestations dans les 3 fonctions publiques.
- 14 octobre : Action des pompiers.
- 17 octobre : Mobilisation aux côtés des Gilets Jaunes.
- 19 octobre / 19 novembre : Actions Agirc-Arrco et Retraités (USR).
- Du 3 au 10 décembre 2026 : Élections dans la Fonction Publique.

2. SUR LE TERRAIN DANS LES LANDES

- Au plus près des bases : 35 visites de syndicats effectuées par l'UD. Création de syndicats (Commerce et Services, Tauzin) et relances (Rolpin, Chemviron)
- Boîtes en danger : Chômage technique chez Rolpin, 17 suppressions de postes à MLPC, coupes à l'hôpital, restructurations chez FNME et fusion Euralis/Maïsadour. On ne lâche rien et on soutient les camarades !
- Prud'hommes : Il nous manque toujours un·e conseiller·ère prud'homme Commerce à Mont-de-Marsan. Avis aux volontaires !

3. POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'UD

- Cotisations et syndicalisation : Il faut qu'on applique la règle du 1 % pour toutes et tous. La syndicalisation, c'est le cœur de notre force.
- Gestion responsable : Pour éponger le déficit du Congrès 2025 et les frais de véhicules, l'UD réduit la voilure. Le Comité Régional reprend un contrat de voiture pour nous soulager. Pas de nouvelles grosses dépenses ni engagement d'ici le prochain congrès.
- Cotisation PAC UD : On prépare la sortie progressive du PAC UD sans mettre en difficulté les syndicats, la démarche avance bien.

4. FORMATION SYNDICALE : SE FORMER POUR MIEUX LUTTER !

- Bilan : 11 formations délocalisées, 317 stagiaires formés et 8 nouveaux formateurs.
- Au plus près des syndiqués : Les stages à Tarnos, Dax, Castets ou Morcenx permettent d'éviter les longs trajets.
- Cap sur 2027 : Un programme ambitieux à venir pour préparer les élections professionnelles dans le privé et la prise en main du nouvel outil Cogiciel V2.
- Rappel : Inscrivez-vous au moins 2 mois à l'avance pour éviter l'annulation des stages.

5. OUTILS, ÉCHANGES ET DÉMOCRATIE

- Information : Relance du journal d'infos syndicales et présence sur les réseaux sociaux. On réfléchit aussi à des boucles WhatsApp descendantes pour aller plus vite vers les bases.
- Gagner les cadres : Il faut aller chercher les cadres et ingénieurs pour élargir nos luttes (projet de collectif cadre).
- Garder nos retraités : Quand un camarade part à la retraite, il doit rester à la CGT ! La continuité syndicale est essentielle.
- Renforcement de la CEUD : élection de nouveaux membres à la CEUD et la CFC pour remplacer les démissions et maintenir une CE forte telle que voulue lors du dernier congrès. Tout·e·s les candidat·e·s sont élu·e·s.

Une participation exceptionnelle pour ce Comité Général, des débats constructifs et ouverts, un retour sur expérience de l'activité syndicale du territoire, une belle journée de solidarité et de fraternité.

Merci aux syndicats qui ont participé, aux camarades qui ont assuré l'intendance pour une journée de travail conviviale et aux organisateurs pour leur engagement.

Nous remercions également la convention AGEFIPH – CGT NA pour sa présence.

Jean-Philippe Freysselinas

UZESTE 2026, MALGRÉ LE CONTEXTE, UNE HESTEJADA DE SOLIDARITÉ

Il est vrai que le contexte climatique nous a fortement impactés. La canicule, les incendies, les évacuations, la situation des pompiers… Tout cela a conduit Uzeste musical dans une âpre réflexion. Fallait-il annuler ? Déplacer ? Que faire ?

Après des jours de réflexions, les décrets de la préfecture et de la commune ne nous laissaient que peu de choix. Les communes forestières se voyaient interdites de manifestions sportives et culturelles si la forêt se situait dans un périmètre de 200m. Pour ceux qui connaissent Uzeste, le couperet était tombé. C'était sans compter sur la capacité de la compagnie Lubat et d'Uzeste Musical à ouvrir d'autres possibles, à faire vivre une créativité et une solidarité qui ont été au rendez-vous. Ainsi, la commune de St Macaire répondait présente pour accueillir une Hestejada réduite mais toujours avec une qualité artistique et politique de haut niveau.

Bien sûr, il fallait refaire le programme, décommander artistes, fournisseurs de matériel, techniciens… bref.

Il fallait également revoir la présence CGT. Impossible de monter la cabane des gemmeurs, obligation d'annuler la présence des nombreux invités, négocier avec les différents fournisseurs de matériel, de boissons, loueurs de matériel etc.

Nos camarades de la Construction répondaient présents en venant avec leur cabane de chantier, inaugurée l'année précédente à Uzeste. Elle allait devenir le lieu de rendez-vous CGT des festivaliers puisque placée devant l'entrée de la salle des fêtes. Café, petites grillades, débats allaient donc se construire au fil des jours.

Il nous fallait également construire un débat à « l'arrache » sur la situation. C'est ainsi que nous organisions un débat sur le thème : « Les incendies, et après ?». Djibril Cisse junior - Secrétaire général CGT du SDIS 33, Stéphane Obé - Secrétaire général de l'UD CGT 33, Jérôme Cassaing - pour le Comité Régional CGT Nouvelle-Aquitaine, Séverine Hubert - infirmière anesthésiste à l'hôpital de Dax, Jacques Pons - pour l'association « La Forêt vivante », ont apporté leurs visions, Alain Delmas animant le débat.

Il y eu une participation d'environ 250 personnes, **une écoute intense, de nombreuses interventions.** Un succès qui a marqué cette 49ème « Hestejada » et que vous pouvez écouter sur le site d'Uzeste musical.

Malgré l'incertitude de la tenue de l'Hestejada et des conditions d'hébergement, 35 camarades ont participé à cette épopée dans une ambiance fraternelle. Elles et ils ont accompagné et orienté les nombreuses et nombreux festivalier·ère·s tout au long de l'Hestejada.

Théâtre, projections, concerts, bals se sont succédés dans les différents lieux superbes, mis en valeur par l'équipe de technicien·ne·s, par les bénévoles et les militant·e·s. Lors de chaque proposition, c'était complet, le public, solidaire, étant présent en nombre.

Le concert qui s'est déroulé à Bazas le 19 août intitulé **« Hommage aux pompiers et à la solidarité des citoyen·ne·s locaux qui les ont spontanément aidés »**, a connu une fréquentation très importante… il fallut rajouter des chaises…

L'année prochaine, nous fêterons les 50 ans d'Uzeste Musical et ce sera notre 39ème année de présence. Cette « manifestivité transartistique » n'est pas organisée par la CGT. Nous y contribuons en co-partenariat, ce n'est pas la même chose et c'est cela qui fait la singularité de notre présence. Nous y arrivons avec nos propositions de débats, de projections, d'interventions artistiques, interventions

Festival d'Uzeste



de chercheurs, de scientifiques. Au fil de ces 38 années, nous avons tissé des liens qui nous permettent de mettre autour de la table artistes, chercheurs et syndicalistes, pour échanger, chercher, chacun·e à sa place et tous ensemble. Ébaucher des alternatives anti capitalistes.

Faut-il rappeler que c'est la seule initiative de ce type, au niveau national, qui historiquement, s'est inscrite durablement dans le temps ? Uzeste n'est pas un festival mais une «hestejada de las arts». Nous avons voulu affirmer notre différence avec tous ces rassemblements mercantiles où l'on va adorer les « stars du 20 heures » en payant 150 euros l'entrée pour écouter ce que l'on peut entendre tous les jours dans les radios commerciales ; en fait, pour alimenter les fonds de pension qui rachètent des festivals afin de vendre les disques qu'ils produisent…Système capitaliste en pleins et sans déliés… Uzeste se démarque par notre présence et par cette alchimie qui s'est construite au fil des ans proposant autre chose, une improvisation qui nous rend libre, qui rend libre les artistes.

Nous nous inscrivons dans la démarche portée par notre organisation depuis sa création. Le rapport à l'art, à la culture ne se décrète pas mais se construit concrètement avec les différents acteurs, dans l'engagement, avec l'énergie qu'elle impose et la fraternité qu'elle induit. La CGT poursuivra-t-elle cette page de l'histoire culturelle de notre organisation ?

Cette question est normale car cette présence n'entre pas dans le cadre bien défini de ce que l'on entend trop souvent dans des discussions justement bien trop cadrées…

Pour finir, Uzeste est une aventure à vivre. En 38 ans nous avons vu passer de très nombreuses et nombreux camarades de la France entière, de la confédération, d'organisations syndicales européennes et internationales. Et vous, avez-vous tenté cette expérience ? J'entends parfois des jugements péremptoires sur cette présence par des personnes qui n'y ont jamais mis les pieds ou qui voudraient y imposer une vision étroite de ce que la CGT devrait y faire… Dépêchez-vous car rien n'est écrit dans le marbre. L'année prochaine nous fêterons ce demi- siècle, ce n'est pas rien…

On compte sur vous !

Alain Delmas



ORGANISATION DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

A compter du 1er septembre 2026 le temps de travail est de 32h hebdomadaires réparties de la façon suivante :

Secrétaire de Direction/comptable *(Alexandra)*
Du lundi au jeudi : 9h00-13h00 / 13h30 -16h30
Vendredi : 9h00-13h00 en télétravail
Joignable au 05 57 22 74 80 – 06 74 31 13 02
ou par mail : secretariat@cgt-na.fr

Assistante communication *(Sandrine)*
Lundi – mardi : 8h00 – 13h00 / 13h30 – 16h30
Jeudi : 8h00 – 13h00 / 13h30 – 15h00
Vendredi : 9h00 – 12h00 en télétravail
Joignable au 05 57 22 74 81
ou par mail : communication@cgt-na.fr

Le vendredi matin en télétravail et le reste des jours en présentiel à la Bourse du travail de Bordeaux.

Régional

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AUX SALARIÉS DE LEGRAND



Prise de parole du Comité régional CGT NA par Boris Plazzi

Merci à toutes et à tous d'être présents aujourd'hui pour témoigner votre solidarité envers les salariés de Legrand.

Notre présence ici n'est pas symbolique. Elle exprime une conviction profonde : lorsque des travailleurs sont attaqués, lorsque leurs emplois, leurs conditions de travail ou leurs droits sont menacés, c'est l'ensemble du monde du travail qui est concerné.

Si nous sommes réunis aujourd'hui devant le siège de Legrand, c'est parce qu'une nouvelle fois les salariés sont appelés à payer le prix de choix stratégiques qu'ils n'ont jamais décidés.

La direction présente son projet « Ambition 2030 ». Derrière ce nom ambitieux se cache un objectif clair : doubler le chiffre d'affaires du groupe et maximiser les profits. Mais derrière les discours sur la croissance, l'innovation et la performance, la réalité est beaucoup moins reluisante pour les travailleurs.

La réalité, ce sont 181 emplois supprimés en France.

La réalité, ce sont quatre sites condamnés à fermer : Confolens, Châlus, Lagord et Pont-en-Royans.

La réalité, ce sont des familles plongées dans l'incertitude, des salariés méprisés, des territoires fragilisés et un savoir-faire industriel menacé.

Comment accepter qu'un groupe qui affiche ses ambitions de croissance et qui verse des dividendes records décide en même temps de supprimer des emplois et de fermer des sites ?

Comment accepter que les salariés, qui ont contribué année après année aux résultats de l'entreprise, soient aujourd'hui considérés comme une variable d'ajustement ?

La CGT le dit clairement : cette logique est inacceptable.

Ce ne sont pas les actionnaires qui fabriquent les produits Legrand.

Ce ne sont pas les marchés financiers qui créent la richesse.

Ce sont les ouvriers, les techniciens, les employés, les ingénieurs, les cadres, tous les salariés qui, chaque jour, font vivre cette entreprise.

Sans eux, il n'y a pas de Legrand.

Nous refusons que la recherche permanente de rentabilité financière se fasse au détriment de l'emploi industriel dans notre pays.

Nous refusons que l'avenir de nos territoires soit sacrifié sur l'autel des profits.

Car derrière chaque fermeture de site tel que Legrand, ce sont aussi des commerces qui souffrent, des services publics qui s'affaiblissent, des emplois menacés chez les sous-traitants et des bassins de vie qui perdent une partie de leur activité économique.

Nous sommes ici pour dire qu'une autre voie est possible.

Comme l'affirment la CGT et la CGC, des alternatives existent.

L'argent existe pour investir, développer les activités, maintenir les emplois et préparer l'avenir industriel du groupe.

Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est pas la capacité économique de Legrand.

Ce qui manque, c'est la volonté de placer l'humain avant la finance.

À la direction de Legrand, nous adressons un message simple : retirez immédiatement ce projet de fermetures de sites, ouvrez de véritables négociations et construisez l'avenir avec les salariés plutôt que contre eux.

Aux salariés de Confolens, de Châlus, de Lagord, de Pont-en-Royans et de l'ensemble des établissements du groupe, nous disons : vous n'êtes pas seuls.

Votre combat est notre combat.

Parce qu'en défendant vos emplois, vous défendez l'emploi industriel partout en France.

Parce qu'en défendant vos sites, vous défendez l'avenir de nos territoires.

Parce qu'en défendant vos droits, vous défendez les droits de tous les travailleurs.

Nous voulons également nous adresser aux responsables politiques de notre région, et en particulier au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

La fermeture annoncée des sites de Confolens, Châlus et Lagord n'est pas seulement une affaire interne à Legrand. C'est un enjeu majeur pour l'emploi industriel, pour l'avenir de nos territoires et pour la cohésion économique de notre région.

Le Conseil Régional affirme régulièrement son engagement en faveur de la réindustrialisation, de l'emploi et du développement des territoires. Aujourd'hui, nous lui demandons de passer des déclarations aux actes.

Nous demandons à la Région Nouvelle-Aquitaine d'intervenir publiquement auprès de la direction de Legrand afin d'obtenir le retrait de ce projet de fermeture de sites et de suppressions d'emplois.

Nous demandons qu'elle mobilise tous les leviers dont elle dispose pour défendre l'emploi industriel dans notre région.

Nous demandons également que la Région conditionne ses aides publiques aux entreprises au maintien de l'emploi, des activités industrielles et des sites de production sur nos territoires.

L'argent public ne peut pas servir à accompagner des stratégies qui détruisent l'emploi.

Lorsqu'une entreprise bénéficie des infrastructures, des formations, des aides financées par la collectivité, elle a des responsabilités envers les salariés et envers le territoire.

Nous appelons donc le président de la Région, les conseillers régionaux et l'ensemble des élus de Nouvelle-Aquitaine à prendre clairement position.

Le silence ne serait pas acceptable.

Face à 181 emplois supprimés et à la fermeture de plusieurs sites industriels, chacun doit prendre ses responsabilités.

Nous demandons des engagements.

Nous demandons des actes.

Nous demandons que la défense de l'emploi industriel devienne une priorité concrète.

Parce qu'au-delà des salariés concernés aujourd'hui, c'est l'avenir industriel de la Nouvelle-Aquitaine qui se joue.

Et parce qu'aucun territoire ne doit être abandonné au nom de la rentabilité financière.

L'histoire sociale nous enseigne une chose : lorsque les salariés sont unis, lorsqu'ils refusent la fatalité, lorsqu'ils se mobilisent ensemble, rien n'est impossible.

Aujourd'hui, depuis Limoges, nous faisons entendre une voix forte.

Une voix qui refuse les licenciements.

Une voix qui refuse les fermetures de sites.

Une voix qui exige le respect des travailleurs.

Tous concernés, tous mobilisés !

Pour nos emplois !

Pour nos territoires !

Pour l'avenir industriel !

Vive la solidarité entre les travailleurs !

Vive la lutte collective !



MOBILISATION DES LEGRAND POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

A l'heure où sont écrites ces lignes les salariés de Legrand continuent à se mobiliser contre le projet de fermeture de quatre sites industriels, aux suppressions d'emplois et pour défendre leur avenir et celui de leurs territoires.
À Limoges, Châlus et Confolens, la mobilisation s'est organisée pour dénoncer une restructuration qui menace des emplois, des savoir-faire et l'activité industrielle locale.
Dès cet été, puis en septembre et octobre les salariés se rassemblent régulièrement sur les sites et devant le siège du groupe à Limoges afin d'exprimer leur colère et leurs revendications.
Les actions et les grèves engagées sur les sites, bien souvent dans un périmètre intersyndical, ont pour but de peser sur les négociations du PSE en cours. La mobilisation a permis d'obtenir des avancées sur les mesures de reclassements et les indemnités, mais pour le moment elles restent insuffisantes.
Le compte n'y est pas ! En effet il ne faut pas oublier l'essentiel : des emplois sont menacés et quatre sites en France vont fermer.
Le groupe Legrand veut maximiser les profits pour engranger encore plus de dividendes. Pour la CGT, les salariés ne doivent pas payer le prix de choix stratégiques décidés au détriment de l'emploi industriel.
Le groupe Legrand doit prendre en compte toutes les alternatives aux fermetures, portées par la CGT et les salariés. Préserver les emplois, les qualifications et les outils de production est indispensable pour l'avenir de nos territoires.
La mobilisation se poursuit pour gagner de véritables garanties sociales et défendre une industrie au service des salariés et de l'intérêt collectif.


TOUT
AUGMENTE,
PAS MON
SALAIRE


LA CANTINE
AUGMENTE,
PAS MON
SALAIRE


LE CARBURANT
AUGMENTE,
PAS MON
SALAIRE


MON LOYER
AUGMENTE,
PAS MES
APL